



managed by



INTERNATIONAL SCHOOL OF NICE

SCHOOL FEES 2017 - 2018

Application Fee Non-refundable - payable with the application for a place at the ISN	300 €										
New Student Registration Fee One-time, non-refundable payment per new student to be paid upon registration regardless of date of entry	3,500 €¹										
Tuition Fees Including school insurance, tests (PSAT, Centigrade), examination fees for the International Baccalaureate (IB) and « International Schools Assessment » (ISA).	<table border="1"> <tr> <td>Pre-K & K</td> <td>11,345 €</td> </tr> <tr> <td>Grades 1-5</td> <td>13,850 €</td> </tr> <tr> <td>Grades 6-8</td> <td>15,165 €</td> </tr> <tr> <td>Grades 9-10</td> <td>16,872 €</td> </tr> <tr> <td>Grades 11-12</td> <td>17,825 €</td> </tr> </table>	Pre-K & K	11,345 €	Grades 1-5	13,850 €	Grades 6-8	15,165 €	Grades 9-10	16,872 €	Grades 11-12	17,825 €
Pre-K & K	11,345 €										
Grades 1-5	13,850 €										
Grades 6-8	15,165 €										
Grades 9-10	16,872 €										
Grades 11-12	17,825 €										
Parent Teacher Association (PTA) Fees including the Year Book ²	80 €										

Tuition Fee Schedule 2017 – 2018

2 instalments	1 st payment	30% - non refundable	15 th March 2017 (to secure a place)
	2 nd payment	70%	End of August 2017
3 instalments	1 st payment	30% - non refundable	15 th March 2017 (to secure a place)
	2 nd payment	50%	End of August 2017
	3 rd payment	20%	End of November 2017
7 instalments	1 st payment	30% - non refundable	15 th March 2017 (to secure a place)
	2 nd to 7 th payment	Balance in 6 instalments	from end of August 2017 to end of January 2018

Only one invoice will be delivered to you after your final registration.

TUITION FEES do not include: various field trip expenses, PE kits, lunches and snacks, IGCSE examination fees, other tests than the ones mentioned above, extra instrumental music lessons, foreign language tuition fees (other than French), private school support, bus fees, after school activities, the IB online Pamoja course or the Learning Center fees (SEN support).

Payment method:

All payments must be made in Euros, either by cheque payable to CCINCA/ISN or by bank transfer. Please note that any bank charges incurred from foreign currency transfers will be invoiced to the payer. You may also pay by credit card at the office (VISA or MasterCard). For this kind of payment, an additional amount will be added for each transaction (Please see General Terms and Conditions).

ISN bank details:

BNP PARIBAS Paris Etoile Entreprises
Sort code : 30004 / Branch code : 00813
IBAN : FR76 3000 4008 1300 0106 9008 951

Account holder : CCINCA - ISN
Account number : 00010690089 / Key : 51
BIC-SWIFT : BNPAFRPPPGA

¹ Payment in one instalment: 3,500€; Payment in two instalments : 2,300€ + 1,500€. See general terms and conditions.

² PTA Association: all parents and guardians of students at the ISN are, by default, members of the PTA. However, membership is optional.

ENTRY OF A STUDENT DURING THE SCHOOL YEAR:

For any entry prior to the Autumn break: the Tuition Fees are due in full.

For any entry after the Autumn break: 80 % of the annual Tuition Fees are due

For any entry after the Winter break: 60 % of the annual Tuition Fees are due.

For any entry after the February break: 40 % of the annual Tuition Fees are due.

For any entry after the Spring break: 30 % of the annual Tuition Fees are due.

WITHDRAWAL OF A STUDENT DURING THE SCHOOL YEAR:

Parents should inform the school in writing one month before the departure date.

For any departure before the Autumn break: 40 % of the annual Tuition Fees is due.

For any departure before the Winter break: 50 % of the annual Tuition Fees is due.

For any departure after the Winter break: no refund given.

No other refunds of tuition or supplementary fees, with the exception of the lunch services, will be allowed. Students leaving the school are required to clear all obligations before final records are released to the next school or university.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS

Contractual information

All ISN services are subject to the general terms and conditions stated here and which take precedence over terms presented in any other document.

The contract is subject to French Law and the contractual language is French. The contract has been translated into English for your convenience. In the event of discordance between the two versions, the French version takes precedence.

Payment by credit card

Any payment by credit card (Visa or MasterCard) will have additional charges incurred; this will be a percentage proportional to the amount paid.

European Credit Card	0.21 % + 0.107€
Non-European Credit Card	1.15 % + 0.107€

Payment by bank transfer

Any payment made by a person or entity different to the contract signatory must be accompanied by a handwritten and signed explanation by said signatory with a copy of said signatory's Identity card or Passport or the ID of the company (or paper equivalent).

Student registration fee

The new student registration fee is a **one-time, non-refundable payment per new student** to be paid upon registration regardless of date of entry.

Two possibilities of payments are proposed:

In one instalment	3,500€ on initial registration
In two instalments	2,300€ on initial registration 1,500€ on re-enrolment into 2 nd year

Rebate for larger families

A 10 % rebate on tuition fees and new student registration fee is offered to families with 3 or more children enrolled at ISN.

For families with 4 children, a 20% rebate on fees is offered for the youngest child.

Late or non-payment

ISN reserves the right to cancel a student's enrolment for any late or unpaid invoices without prior notice.

ISN will authorise the student to be re-enrolled the following year if the student's parents, guardian or legal representative have respected their financial obligations to the School.

No diplomas, transcripts, references, reports, or other documentation will be issued for students whose financial obligations to the school have not been fulfilled.

Late payment charge and debt recovery

Late payment charges will be automatically applied from the day after the due date indicated in the enrolment contract, at the rate of three times the legal interest rate (Art. L 441-6 "Commercial Law") and will be added to the penalty clause and/or to any other sum due contractually to the CCINCA.

Failure to settle invoices by the due date will result in the immediate cancellation of any rebate that may have been granted.

The CCINCA reserves the right to take legal action to recover amounts due unless given reliable financial guarantees or a cash settlement.

Any expenses related to these proceedings will be charged to the debtor, in addition to the recovery charges of a € 58 lump sum.

In case of payment, the amounts received will be allocated in order of priority to:

- recovery charges,
- late-payment interests,
- principal amount.

Amounts recovered after recourse to legal action will be allocated in priority to the earliest invoices.

Services in addition to Tuition Fees

School transport service

ISN provides a school bus service. Registration for this service is by a separate contract which states the rules, conditions and fees of the service. If a student withdraws for any reason, payment for school transport is still due for the entire school year (no refund will be organized).

Lunch service

ISN provides a school lunch service. Registration for this service is by separate contract which states the rules, conditions and fees of the service.

Lunch registration is a package and is only possible on a full time basis (5 meals a week for the entire school year).

In case of withdrawal of your child during the school year, the lunch fees will be calculated on a prorata basis.

Students' absences for trips have been taken into account in the calculated costs. *A picnic will be provided to the students instead of their meal in case of day trips.*

Learning Center (individual support)

The Learning Centre at ISN is designed to provide pupils with specific learning difficulties such as Dyslexia, a minor form of Dyspraxia, ADHD or other needs involving organisational and study skills, with support to help them cope in the classroom environment. Pupils are given one to one lessons at an additional cost, once or twice a week according to the amount of help that has been asked for by parents. Pupils can **only** be accepted in the Learning Centre (subject to the Learning Specialists' availability) **if** the necessary documentation is received which includes a recent educational psychologist's or specialist teacher's full assessment.

Individual support in Learning Center	2,200 €
Intensive support (individual + in class)	4,400 €

PAMOJA (IB option)

PAMOJA is an online course for the IB Diploma Programme (grades 11 and 12) allowing students to take additional IB options offered by the school. See website: <http://www.pamojaeducation.com/>

The cost of this option will be announced in November / December of each school year based on the real PAMOJA cost and depending on the exchange rate (US \$).

Prior to enrolment in a PAMOJA course, the tuition amount is due in full.

IGCSE Exams

IGCSE examinations (Grade 10) are being charged separately depending on the number of registered subjects and the exchange rate (£) in February / March of each school year.

Parent Teacher Association (PTA) Fees

All parents and guardians of students at the ISN are, by default, active members of the PTA. However, any parent or guardian who does not wish to be a PTA member may cancel his/her membership at the beginning of the academic year and choose not to pay the PTA fee. PTA Membership fees are due at the signature of the registration contract. For families of 4 children the PTA fees for the youngest child are waived.

Additional services not included in the tuition fees

The terms and conditions of the other services that are available at ISN such as extra-curricular activities (Monday and Thursday from 3:40 p.m. to 5:15 p.m.), private music lessons, additional languages, private tutoring, day excursions and/or field trips are explained in documents issued at the beginning of each school year.

Activities during vacations:

Sports activities, cultural and / or IB revisions sessions may be offered during school vacations.

These activities have quite a different organization, logistics and cost.

All information on these activities can be found by email and/or from our website when we advertise them.

FRAIS DE SCOLARITE 2017 - 2018

Frais de dossier non remboursables - dus au dépôt du dossier d'admission		300 €
Droits d'entrée non remboursables - dus pour chaque nouvel élève quelle que soit sa date d'entrée à l'ISN		3,500 €⁽³⁾
Frais de scolarité Incluant assurance scolaire, tests (PSAT, Centigrade), frais d'examen du Baccalauréat International et du « International Schools Assessment » (ISA).	Pre-K & K	11,345 €
	Grades 1-5	13,850 €
	Grades 6-8	15,165 €
	Grades 9-10	16,872 €
	Grades 11-12	17,825 €
Cotisation Association des Parents d'Elèves (PTA) incluant le « Year Book » ⁽⁴⁾		80 €

FRAIS DE SCOLARITE 2017 – 2018

2 échéances	1 ^{er} paiement	30% - non remboursable	15 Mars 2017 (pour assurer une place)
	2 ^{ème} paiement	70%	Fin Août 2017
3 échéances	1 ^{er} paiement	30% - non remboursable	15 Mars 2017 (pour assurer une place)
	2 ^{ème} paiement	50%	Fin Août 2017
	3 ^{ème} paiement	20%	Fin Novembre 2017
7 échéances	1 ^{er} paiement	30% - non remboursable	15 Mars 2017 (pour assurer une place)
	2 ^{ème} au 7 ^{ème} paiement	Solde en 6 échéances	De fin Août 2017 à fin Janvier 2018

Une seule facture vous sera délivrée, et ce après réception du dossier de réinscription complet.

LES FRAIS DE SCOLARITE N'INCLUENT PAS : toutes dépenses relatives aux sorties et voyages scolaires, uniformes de sport, repas et goûters, frais d'examens du IGCSE et tests non mentionnés ci-dessus, cours supplémentaires de musique, cours de langues étrangères (autre que le français), soutien scolaire, ramassage scolaire, activités extra scolaires, Option IB cours Online Pamoja ainsi que le Learning Center (support pour dyslexique et/ou dyspraxique ou autre).

MODE DE PAIEMENT :

Les paiements doivent être faits en Euros, soit par chèque à l'ordre de CCINCA/ISN, soit par virement bancaire. Tous les frais bancaires occasionnés par un virement en devises étrangères feront l'objet d'une refacturation. Les paiements peuvent également être réalisés sur place par carte bancaire (VISA ou MasterCard). En cas d'option pour ce mode de paiement, un montant additionnel sera à régler pour chaque transaction effectuée.

COORDONNEES BANCAIRES DE L'ISN :

Domiciliation : BNP PARIBAS Paris Etoile Entreprises
Code banque : 30004 / Code guichet : 00813
IBAN : FR76 3000 4008 1300 0106 9008 951

Titulaire du compte : CCINCA - ISN
N° de compte : 00010690089 / Clé : 51
Adresse BIC-SWIFT : BNPAFRPPGA

³ Paiement en totalité à l'inscription : 3,500€. Paiement en 2 échéances : 2,300€ + 1,500€. Voir les conditions générales.

⁴ PTA Association : Tous les parents et tuteurs des élèves de l'ISN sont par défaut membres du PTA. Cependant, la cotisation reste optionnelle.

ARRIVEE D'UN ELEVE EN COURS D'ANNEE

Pour une entrée jusqu'aux vacances d'automne : les frais de scolarité sont dus en totalité.

Pour une entrée après les vacances d'automne : les frais de scolarité sont ramenés à 80 % du montant global.

Pour une entrée après les vacances d'hiver : les frais de scolarité sont ramenés à 60 % du montant global.

Pour une entrée après les vacances de février : les frais de scolarité sont ramenés à 40 % du montant global.

Pour une entrée après les vacances de Pâques : les frais de scolarité sont ramenés à 30 % du montant global.

DEPART D'UN ELEVE EN COURS D'ANNEE

Les parents doivent informer l'école **par écrit** un mois avant le départ.

Pour tout départ avant les vacances d'automne : 40 % des frais de scolarité seront dus.

Pour tout départ avant les vacances d'hiver : 50 % des frais de scolarité seront dus.

Pour tout départ après les vacances d'hiver : aucun remboursement.

Au-delà de cette échéance, l'ISN ne procédera à aucun remboursement des frais de scolarité ou autres frais, à l'exception des services de repas. Les élèves quittant l'école et leur famille doivent être parfaitement à jour de toutes leurs obligations envers l'école avant que les dossiers scolaires ou toutes demandes puissent être communiqués à l'établissement prévu pour accueillir l'élève l'année suivante (école, université, ..).

CONDITIONS GENERALES

INFORMATIONS CONTRACTUELLES

L'ensemble des prestations de l'ISN est assujéti aux présentes conditions générales qui prévalent sur tout autre document.

Le contrat est établi en français, traduit en anglais, mais la langue du contrat est le français. En cas de discordance entre les deux langues, au niveau des traductions notamment, c'est le français qui prévaut.

PAIEMENTS PAR CARTE BANCAIRE

Les paiements effectués par carte bancaire (Visa ou MasterCard) donnent lieu à application d'un pourcentage sur le montant payé et sont majorés de frais fixes (0,107€).

Cartes Européennes	0.21 % + 0.107€
Cartes Hors-Europe	1.15 % + 0.107€

PAIEMENTS PAR VIREMENT

En cas de paiement par virement effectué par une tierce personne et/ou une société pour le compte du signataire mentionné sur le contrat d'inscription et/ou la facture, cette tierce personne doit adresser à l'ISN :

- une attestation manuscrite en Français
- ainsi que la copie de sa carte d'identité ou un extrait K-bis ou équivalent (si le payeur est une société).

DROITS D'ENTREE

Les droits d'entrée sont dus **une seule fois par élève** au moment de son admission à l'ISN quelle que soit sa date d'entrée effective au sein de l'établissement.

Ces frais sont non remboursables. L'ISN propose deux possibilités de paiement :

En 1 fois :	3,500€ à l'inscription
En 2 fois :	2,300 € à l'inscription 1,500 € à la réinscription de la 2 ^{ème} année

REMISE POUR LES FAMILLES

Une remise de 10 % sur les frais de scolarité et les droits d'entrée est accordée aux familles dont 3 enfants sont inscrits à l'ISN.

Pour les familles à partir de 4 enfants, la remise est de 20 % sur les frais du plus jeune.

RETARD OU NON-PAIEMENT

En cas de retard ou défaut de paiement d'une ou plusieurs échéances, si malgré l'envoi d'une lettre de mise en demeure adressée en recommandé avec accusé de réception, il n'est pas remédié à la situation dans le délai imparti, l'ISN sera en droit de radier le(s) élève(s) concerné(s) de la liste de ses effectifs.

Le(s) élève(s) concerné(s) seront autorisés à reprendre leur scolarité l'année suivante à l'ISN sous réserve notamment qu'eux-mêmes, leurs représentants légaux (parents) ou les personnes qui en ont la charge soient parfaitement à jour de leurs obligations financières vis-à-vis de l'école. Aucun diplôme, transcription, recommandation, bulletin de notes ou autre document ne sera donné aux élèves pour lesquels les obligations financières n'auront pas été respectées.

DEFAUT DE PAIEMENT ET SOMMES RESTANT DUES

A défaut de paiement à l'échéance prévue, l'intégralité des sommes restant dues deviendra immédiatement exigible sans condition ni formalité préalable. L'ISN se réserve alors le droit de recouvrer les sommes dues par tout moyen de droit.

Des intérêts de retard seront exigibles à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur le contrat d'inscription, au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, sans qu'un rappel soit nécessaire (Art. L 441-6 du code du commerce) et viendront s'ajouter à la clause pénale et/ou à toute autre somme prévue contractuellement par la CCINCA.

En outre, un tel retard emportera annulation immédiate et irréversible de toutes les réductions de prix qui auraient été consenties au client et entraînera la déchéance du terme ainsi que la passation du dossier au service contentieux qui procédera au recouvrement d'office de l'intégralité de la créance due par tout moyen de droit.

Tous frais connexes à la procédure seront mis à la charge pleine et entière du débiteur, en sus des frais de recouvrement d'un montant forfaitaire de 58 euros.

En cas de paiement, l'imputation des sommes se fera en priorité sur :

- les frais de recouvrement,
- les intérêts de retard,
- le principal.

Les règlements dont le recouvrement est assuré par voie contentieuse seront affectés par priorité aux factures les plus anciennes.

SERVICES NON COMPRIS DANS LES FRAIS DE SCOLARITE

• Ramassage scolaire

Le service de ramassage scolaire est une facilité mise en place par l'ISN. L'inscription à ce service se fait par la signature d'un **contrat séparé qui régit notamment les conditions et les tarifs du service**. En cas d'annulation ou de cessation du contrat d'inscription à l'ISN pour quelque raison que ce soit, le coût du ramassage scolaire reste dû en totalité pour l'année scolaire complète (aucun remboursement ne sera mis en place)

• Service de Cantine

Le service repas est une facilité mise en place par l'ISN. L'inscription à ce service se fait par la signature d'un **contrat séparé qui régit notamment les conditions et les tarifs du service**.

L'inscription à la restauration scolaire est forfaitaire et n'est possible qu'à plein temps (5 repas par semaine pendant toute l'année scolaire).

Si en cours d'année le contrat d'inscription à l'ISN est interrompu ou résilié pour quelque raison que ce soit, les frais de repas seront calculés au prorata temporis.

Les jours d'absence des élèves pour voyages scolaires ont été pris en compte dans le calcul du prix. Un pique-nique sera fourni aux enfants au lieu de leur repas les jours de sorties scolaires.

• Learning Center (support individuel)

Le Learning Center de l'ISN est un service mis en place pour venir en aide aux élèves en difficulté scolaire, notamment ceux qui souffrent de dyslexie, de dyspraxie, de dysorthographe, d'un manque de concentration ou encore ceux qui ont simplement besoin d'un soutien afin de pouvoir s'organiser et étudier d'une manière plus efficace. L'inscription au Learning Center permet à ces élèves de bénéficier, selon la disponibilité et le support choisi, d'un ou de deux cours particuliers par semaine.

L'inscription au Learning Center se fait après établissement d'un bilan complet réalisé par un orthophoniste ou un psychologue diplômé ainsi que sur présentation de **toute documentation nécessaire** permettant de reconnaître les difficultés mentionnées ci-dessus.

Les coûts d'inscription au Learning Center sont à régler à l'ISN en plus des frais de scolarité. 2 tarifs sont proposés :

Support individuel au Learning Center	2,200 €
Support intensif (individuel au Learning Center + en cours)	4,400 €

• Pamoja (option IB)

PAMOJA est une plateforme de cours en ligne proposée aux élèves inscrits au Programme du diplôme de l'IB (Grades 11 et 12). Elle leur permet de choisir une matière différente de celles que propose l'ISN dans le cadre du cursus de l'IB et de la passer en option au Baccalauréat International (Voir site web : <http://www.pamojaeducation.com/> pour connaître la liste des options possibles).

En cas de souscription à PAMOJA, le coût correspondant doit être réglé en sus des frais de scolarité. Le montant sera déterminé en Novembre/Décembre de chaque année scolaire en fonction du coût réel PAMOJA et de la devise en cours (US\$).

Dès lors qu'un élève est inscrit à un cours PAMOJA, le montant est dû en totalité même si celui-ci change d'option ou l'abandonne en cours d'année pour une quelconque raison.

• Examen IGCSE

Les frais relatifs aux examens IGCSE (Grade 10) doivent être réglés en sus des frais de scolarité. Leur montant est arrêté en fonction du nombre de sujets enregistrés et de la devise en cours (£) en Février/ Mars de chaque année scolaire.

• PTA Association

Tous les parents et tuteurs des élèves de l'ISN sont par défaut membres du PTA. Cependant, tout parent ou tuteur qui ne souhaite pas être membre du PTA peut renoncer à cette adhésion en début d'année scolaire et choisir de ne pas payer la cotisation au PTA. La cotisation est payable à la signature du contrat d'inscription. Pour les familles de 4 enfants, la cotisation est offerte au plus jeune.

- **Autres services non compris dans les frais de scolarité**

Les modalités applicables aux autres services disponibles à l'ISN tels que les activités Extra-scolaires (lundi et jeudi de 15h40 à 17h15), le soutien scolaire, les leçons de musique et/ou de différentes langues étrangères, les sorties et voyages scolaires sont précisées dans les documents distribués à la rentrée scolaire.

- **Activités pendant les vacances**

Des activités sportives, culturelles et/ou révisions d'examen sont proposées pendant certaines vacances scolaires. Ces activités ont toute une organisation, une logistique et un coût différent les unes des autres.

Toutes les informations sont bien stipulées par email et/ou notre site web lors de la promotion de ces activités.